

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Commission du 28 août 2024

Présents : Thomas DELASSUS (Président de séance), Guillaume DANGLADE, Gael DELOIRIE, Harris PILLEMONT, Jean-Pierre PLANQUE (Secrétaire de séance).

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS REÇUS

- Courrier de **Monsieur Nouredine TRACHI**, en date du 13 juin 2024, concernant une demande de congé sabbatique durant la saison 2024-2025.

=> La Commission accepte la demande sous réserve de la validation de la licence de l'arbitre pour la saison 2024-2025.

- Courrier de **Monsieur Tillian BATTY VOISARD**, en date du 14 juin 2024, concernant une demande de désignations sur des matches U18 le dimanche et U14 le samedi.

=> La Commission prend note. L'arbitre, étant affecté JAD1 cette saison, sera désigné le dimanche, principalement sur des matches U18. En fonction du nombre d'arbitres disponibles le samedi, il pourra éventuellement être désigné sur des matches U14.

- Courrier de **Monsieur Alexis TZELVELIS**, en date du 4 juillet 2024, concernant le souhait de faire une sensibilisation à l'arbitrage dans une classe de SEGPA.

=> La Commission prend note. La Commission a transmis à l'arbitre des supports de formation utilisables dans ce cas et reste à la disposition du demandeur en cas de besoins supplémentaires.

- Courrier de **Monsieur Claude BOULLE**, en date du 10 juillet 2024, concernant le souhait de devenir observateur.

=> La Commission prend note. A l'automne, la Commission fera un bilan du nombre d'observateurs disponibles par rapport au nombre d'observations nécessaires pendant la saison et contactera le demandeur en cas de besoin.

- Courriers de **Monsieur Christian COIPEAU** et de **Monsieur Alain BACHOT**, en date du 26 juillet 2024, concernant la constitution d'un duo d'arbitres en catégorie seniors D1.

=> La Commission prend note. Elle remercie les deux arbitres qui ont répondu à sa demande de volontaires pour constituer des duos d'arbitres (1 arbitre central et 1 arbitre assistant spécifique). La Commission accepte la demande des 2 arbitres.

- Courrier de **Monsieur Clément DAHMANI**, en date du 12 août 2024, concernant sa décision de ne pas participer à la FAR seniors cette saison.

=> La Commission prend note.

GESTION DE L'EFFECTIF

- La Commission prend note du changement de district de **Monsieur Julien BILLAUD**, à la suite de sa demande en date du 11 juillet 2024. Elle le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

- Suite au changement de district de Monsieur Julien BILLAUD, la Commission décide d'affecter **Monsieur Karim BIOUTI** à la catégorie Seniors D1 à compter du 1^{er} septembre 2024.

- Afin de rééquilibrer les effectifs JAD2 et JAD3, la Commission décide d'affecter en JAD2, à compter du 01/09/2024, les arbitres nés du 1^{er} janvier au 31 août 2008. Les arbitres concernés sont les suivants :

AGOUMAD Khalil
BECOURT TOMAS Paul
BENZZINE Wael
CICATELLO Aaron
DIACKO Adama
DOUAI Gabriel
DRONNE Antoine
EL FALLAH EL IDRISSEI Younes
FATNASSI MORAND Naël
HAISLON MANGPHAKONE Sylian
OUNADJELA Issa
POTTEZ Dimitri
RECH Tom
SELLOUM Said Ouamar
SOLOMAGNE Louis

- La Commission prend note de la démission de **Monsieur Thomas PEDREIRA QUINTELA**, à la suite de sa demande en date du 15 juin 2024.

- La Commission prend note de la démission de **Monsieur Redouan LAMIK**, à la suite de sa demande en date du 21 août 2024.